

# SOMMAIRE

N°30

mai 2017

- Édito \_\_\_\_\_ p. 1
- La rentrée des classes \_\_\_\_\_ p. 2  
Classe découverte  
aux Sables d'Olonne
- Les travaux \_\_\_\_\_ p. 3  
Subventions aux associations
- Les nuisances sonores \_\_\_\_\_ p. 4  
Notre église
- Le PLU \_\_\_\_\_ p. 5  
Le futur lotissement
- Histoire d'un arbre \_\_\_\_\_ p. 6  
Des vestiges Gallo-Romains
- Consommer local \_\_\_\_\_ p. 7
- Comptes administratifs 2016 \_ p. 8-9
- Budget primitif 2017 \_\_\_\_\_ p. 10
- Intercommunalité \_\_\_\_\_ p. 11
- Associations \_\_\_\_\_ p. 12-13
- Festival \_\_\_\_\_ p. 14-15
- Agenda \_\_\_\_\_ p. 16  
3<sup>e</sup> Ard'Trail



## La Lettre d'Ardon

121, route de Marcilly 45160 Ardon

Tél. : 02 38 45 84 16

Fax : 02 38 45 84 05

Courriel : [mairie@ardon45.fr](mailto:mairie@ardon45.fr)

Site Web : [www.ardon45.fr](http://www.ardon45.fr)

### Directeur de la publication :

Elysa Blachais-Catoire

Rédaction : Commission communication

Conception / Maquette : Lexa-Design

Impression : Corbet

Crédits photos : Mairie d'Ardon

Dépôt légal : mai 2017



# LA LETTRE

## d'Ardon



## Édito

### “Voter est un droit, c’est aussi un devoir civique”.

Ces quelques mots inscrits sur notre carte électorale nous rappellent l’une des valeurs fondamentales de la citoyenneté : le civisme.

Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la société et doit faire entendre sa voix pour que vive la République et sa devise “Liberté, Egalité, Fraternité”.

Quelques soient nos interrogations et nos inquiétudes, en cette période incertaine, nous devons respecter cet acquis considérable pour lequel tant d’hommes et de femmes se sont battus, ce droit de vote qui s’est inscrit d’abord dans la constitution de 1848 pour les hommes, et 100 ans plus tard seulement, en 1944, pour les femmes !

Rappelons les prochaines élections législatives des 11 et 18 juin, ainsi que les sénatoriales du 24 septembre au cours desquelles les Grands Electeurs désignés au sein des Conseils Municipaux seront appelés à voter.

Comme vous pourrez le voir dans ce numéro de la Lettre d'Ardon, de nombreux projets sont en cours de réalisation et en particulier le PLU qui a pour but d'établir le futur paysage de notre commune en tenant compte des nouvelles règles imposées par les textes en vigueur.

Force est de constater que ces règles sont loin d’être adaptées à nos petites communes !

Néanmoins, en valorisant notre cadre de vie, en respectant notre environnement, notre patrimoine et nos paysages, nous soutiendrons la vitalité de notre commune et la développerons d’une manière harmonieuse, cohérente et durable.

Rappelons cependant que l’intercommunalité intervient de plus en plus dans notre quotidien puisqu’outre la petite enfance, le portage des repas, la gestion du Complexe Aquatique, l’instruction du droit des sols, le développement économique, la Communauté de Communes se verra progressivement attribuer les compétences obligatoires de l’urbanisme avec le PLU-I, (Plan Local d’Urbanisme Intercommunal) la gestion de l’eau (production, distribution) et de l’assainissement ainsi que la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) dont l’entrée en vigueur est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

L’on peut voir combien il devient indispensable d’être présent à cet échelon intercommunal pour peser dans les débats sur la construction d’un projet de territoire et en même temps préserver notre identité ardonnaise !

A Ardon, nous voulons rester acteurs de notre lendemain et ne pas désespérer du temps qui court.

Enfin le printemps est là, profitons des petits bonheurs de chaque instant, du pain cuit au feu de bois, de la Fête des Voisins ( 19 mai), de la Fête des Mères ( 28 mai) du Festival (10 et 11 juin) de la Fête de l’école etc.

Bon été à tous !

**Elysa Blachais-Catoire**  
Maire



Pour tous renseignements concernant :

- Les inscriptions
- Les transports scolaires
- Les services périscolaires

Contactez la mairie  
au 02 38 45 84 16

ou envoyer un mail à :  
mairie@ardon45.fr

Consulter le site internet  
www.ardon45.fr

Une nouvelle assistante  
maternelle prendra ses  
fonctions le 1<sup>er</sup> septembre  
prochain : contactez la  
mairie au 02 38 45 84 16



## Lundi 4 septembre 2017 : c'est le jour de la rentrée pour les enfants d'Ardon

Valentine Bouisset Directrice de l'école d'Ardon

### Mme Bouisset, quel est votre bilan de l'année scolaire en cours ?

Nous avons travaillé dans de très bonnes conditions (4 classes pour 66 élèves) et la mise en place des nouveaux programmes en élémentaire a permis le rapprochement école-collège.

Par ailleurs, notre projet d'école s'orientait autour de trois axes :

- ❖ la maîtrise de la langue : lecture, développement de l'oral et de la prise de parole,
- ❖ une plus grande place au calcul réfléchi et à la résolution de problèmes mathématiques,
- ❖ l'ouverture sur l'extérieur et l'environnement,

### L'année a été riche en activités, pourriez-vous en présenter quelques-unes ?

- Activités sportives et découvertes environnementales

Outre les activités sportives lors des rencontres inter-écoles par le biais de notre association « Les L'Arçons Sportifs », les classes élémentaires ont découvert le rugby et le roller, sans oublier la participation active de plusieurs enfants de toutes classes à l'Ard Trail !

Pour les élèves du CE1 au CM2, ce fut la découverte du milieu marin et des côtes vendéennes lors la classe de mer aux Sables d'Olonne du 27 mars au 1er avril 2017.

Dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement de nombreuses activités ont vu le jour

- ❖ mise en place d'hôtels à insectes, d'un composteur, de nichoirs, d'un élevage de grillons et de papillons,

sortie au Parc Floral avec activités pédagogiques sur l'observation des insectes & papillons.

- Domaine artistique

- ❖ Travail sur le thème de l'eau et de la mer,
- ❖ Découverte des œuvres de Léonard de Vinci.

- Projet théâtre avec les enseignantes

- Domaine informatique :

- ❖ recherches pour exposés, journal de bord lors de la classe de mer, utilisation de logiciels éducatifs.

De plus, les enfants ont eu la chance participer à une visioconférence sur l'eau avec Thomas Pesquet en direct de la station spatiale internationale et nous travaillons actuellement sur l'ouverture d'un BLOG d'école ou d'un site intranet.

### Quels sont vos projets pour la rentrée ?

La nouvelle année scolaire s'annonce toute aussi riche et plusieurs projets sont en réflexion notamment autour du four à bois et avec Météo France pour effectuer des relevés réguliers et créer une station météo.

### Que pensez-vous de la fermeture d'une classe ?

Nous avons déjà connu par le passé une classe à 3 niveaux (CP,CE1,et CE2). Cette année les effectifs sont relativement réduits et les enseignantes pourront donc continuer à apporter autant d'attention à tous dans les meilleures conditions. Je précise que nous sommes toutes très attachées à notre école d'Ardon et que nous avons à cœur de veiller à la réussite de tous les élèves.

## Journal de bord de notre classe découverte aux Sables d'Olonne du 27 mars au 1<sup>er</sup> avril 2017

**Le lundi 27 mars nous sommes partis du gymnase vers 8h00. Nous avons eu l'occasion de prendre un bus à un étage. Le trajet s'est bien passé, nous étions avec deux autres écoles qui étaient sympathiques.**

Lorsque nous sommes arrivés vers 15h00, nous nous sommes installés et avons fait la connaissance des animateurs. Puis, nous sommes allés goûter sur la plage ensoleillée.

**Le mardi 28 mars**, nous avons pu pêcher à pied pour constituer un aquarium : anémones de mer, crabes, gobies, bigorneaux, patelles, lièvres de mer... L'après-midi, nous avons fait du land art,

associé à une histoire que nous avons inventée.

**Le mercredi 29 mars**, nous sommes allés visiter les Salines où nous avons pu récolter du sel et observer des oiseaux.

**Le jeudi 30 mars**, nous avons fabriqué des cerfs-volants que nous avons ensuite testés sur la plage : le résultat n'était pas très concluant ! L'après-midi nous avons perdu notre bataille contre la mer : la marée a emporté notre forteresse.

Enfin, **le vendredi 31 mars**, nous avons participé à une course d'orientation qui nous a fait découvrir l'île Penotte où Dan crée des œuvres à partir de

coquillages, c'était magnifique !

Tous les jours des veillées étaient organisées : jeux, histoires... Mais le jeudi nous avons eu droit à la « grande veillée » (la boom !) qui était géniale, superbe mais trop courte !

Nous sommes rentrés le samedi 1<sup>er</sup> avril, il nous tardait de revoir nos familles et de leur raconter notre périple aux Sables d'Olonne ! Cette semaine restera dans nos mémoires comme un excellent souvenir, vivement la prochaine classe découverte !

Les élèves de CE1 CE2 CM1 CM2



# LA COMMUNE MÈNE UNE POLITIQUE DE TRAVAUX DYNAMIQUE !

## L'entretien de la commune, un travail quotidien.

Depuis le début de l'année, les arbres ont été élagués à l'école et dans les lotissements (Les Provençères, le Hameau de la Rivière), le chemin du Petit Moulin a été remis en état, l'entretien de l'avenue de la Pomme de Pin a été pris en charge suite au désengagement du département (tonte des pelouses, mise en place des poubelles sur les parkings, ramassage des déchets, etc...) mais le « gros chantier » est la sécurisation de l'entrée Nord sur la D168.

### Concernant cette sécurisation, elle se déroulera en plusieurs phases :

- **la phase 1** : plantation d'arbustes créant ainsi un couloir végétal travaillé des 2 côtés de la chaussée, destiné à signifier aux automobilistes qu'ils entrent en agglomération - finalisation prévue à l'automne 2017,
- **La phase 2** : installation d'un passage piétons avec plateau surélevé et sécurisé par une zone 30km/h, en face du chemin de ronde prévue au printemps 2018,
- **la phase 3** : mise en sécurité des piétons sur le trottoir Est pour permettre le passage des enfants et des



poussettes jusqu'au carrefour – projet à l'étude – prévue au printemps 2019.

■ **Pour la sécurisation de l'entrée de bourg Est** sur la D7 au carrefour du CV6, les travaux seront réalisés avant l'été. (Déplacement du lampadaire, adoucissement du virage, remplacement et pose de panneaux).

■ **D'ici la mi-juin, le terrain de tennis extérieur sera remis en état** (nettoyage, réparation des fissures et peinture des lignes de sol).

## Éclairage public La politique d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution lumineuse commence à porter ses fruits.

300 lampadaires plus ou moins récents, installés au fur et à mesure du développement de la commune, avec des disparités tant au niveau des abonnements que des installations ou des créneaux horaires d'éclairage, le tout générant des dépenses de fonctionnement significatives pour la commune, ont conduit la commune à engager une réflexion globale sur le sujet.

Ainsi au cours de l'année 2016, un nouveau contrat de maintenance (effet au 1er septembre 2016) a été mis en place afin de réduire le coût de « gestion des pannes » et d'améliorer la satisfaction des habitants.

Parallèlement, il a été décidé de mener une « action pilote » allée de Limère qui était forte consommatrice d'énergie : les abonnements ont été revus, l'intensité et le créneau d'éclairage ont été réduits permettant ainsi une baisse de 50 % environ du nombre de kilowatts consommés.

Devant ces premiers résultats très encourageants, le Conseil municipal a décidé de lancer une consultation destinée à remplacer intégralement le matériel d'éclairage public avant la fin de l'année, permettant ainsi de réaliser des économies dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'investissement est estimé à 60 000 € et pourrait être financé sur 4 ans.

## Soutien de la commune aux associations pour 2017 :

le conseil municipal dans sa séance du 13 mars dernier adopte le budget proposé

Les associations sont essentielles au dynamisme de la commune, aussi chaque année les subventions sont accordées par la Municipalité. Pour 2017, lesdites subventions (hors coopérative scolaire) s'élèvent à 12 700 euros soit une légère baisse, par rapport aux années précédentes, cohérente avec la politique d'économie de dépenses de la commune

ASSOCIATIONS	2016	2017
Anciens d'Ardon	600€	600€
Familles rurales	830€	500€
Festival Ardon	2500€	1500€
Chorale	800€	500€
Ardon théâtre	500€	300€
Comité des fêtes	2500€	2500€
Ass Parents d'élèves	500€	200€
L'Arçons sportifs	300€	300€
Ardon randonnée	1200€	1100€
Musculation	350€	700€
ASPTT Karaté	Pas de demande	Pas de demande
Ass golf de Limère	600€	600€
Pétanque Ardon	400€	600€
Tennis club d'Ardon	1200€	1200€
SLTT Tennis de table	1200€	1200€
Ardon badminton club	800€	900€
	<b>14280€</b>	<b>12 700 €</b>

# Vie Municipale



## OUVERTURES EXCEPTIONNELLES 2017

### ■ Dimanches :

- le 27/08/2017 11h à 19h
- le 03/09/2017 11h à 19h
- le 03/12/2017 11h à 19h
- le 10/12/2017 11h à 19h
- le 17/12/2017 11h à 19h

### ■ Jours fériés :

- le 8/05/2017 10h à 20h
- le 25/05/2017 10h à 20h
- le 15/08/2017 10h à 20h
- le 01/11/2017 10h à 19h
- le 11/11/2017 10h à 20h

## INFO CANICULE

Pour les personnes seules, de plus de 75 ans, souhaitant être contactées par la mairie en cas de canicule : inscription à la mairie au **02 38 45 84 16**



**Une cérémonie de citoyenneté a eu lieu le 6 avril en l'honneur des jeunes électeurs de la Commune.**

*Daniel Russo et Pierre Ardit*



## THÉÂTRE DU CADO Découvrez la saison 2017/2018

L'inscription aux abonnements du CADO est ouverte. Cet abonnement comprend trois spectacles, transport compris. Le rendez-vous est donné, le samedi soir, place de l'église pour un transport en autocar (facultatif).

Pour toute information ou inscription, s'adresser à **Monique AYMARD** au 02 38 45 82 58

Il est également possible de s'abonner en ligne sur le site du CADO : [www.cado-orleans.fr/saison](http://www.cado-orleans.fr/saison)

## HALTE AUX NUISANCES SONORES !

**Au cours de ces derniers mois, plusieurs plaintes ont été déposées à la Mairie par des Ardonnais excédés par les aboiements répétés de chiens, ainsi que par de fortes nuisances musicales nocturnes.**

Afin d'assurer la tranquillité de tous, le Maire a pris 2 arrêtés :

### Le premier concernant les chiens :

"les propriétaires, gardiens, ou détenteurs d'animaux sont tenus de jour comme de nuit de prendre toutes les mesures nécessaires à assurer la tranquillité du voisinage.

Il est interdit de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés

Il est interdit de jour comme de nuit de tenir enfermé à l'intérieur d'une maison un chien dont le comportement trouble la tranquillité publique".

### Le second concernant les nuisances sonores et bruits de voisinage, en particulier

"tout bruit gênant par son intensité, sa durée, son ca-



ractère agressif et répétitif et notamment la nuit, les dimanches et jours fériés."

La Municipalité peut désormais faire intervenir la gendarmerie et prendre toute mesure répressive nécessaire au maintien de l'ordre public.

## LA COMMUNE AU CHEVET DE SON EGLISE

### Une cure de rajeunissement s'impose !



**A**u cœur du village, l'église semble immuable. Pourtant, du haut de ses 417 ans elle accuse le temps. De nombreuses fissures sont apparues à l'intérieur comme à l'extérieur, la sacristie a pris l'eau, la rosace fuit, le chauffage salit les murs et la voûte ... C'est pourquoi un diagnostic approfondi a été lancé, réalisé par un architecte du Patrimoine. Ce diagnostic doit permettre de planifier des séquences de travaux destinés à la consolider, à éviter les infiltrations, à garantir la conformité des installations et – aussi - à l'embellir. Mais l'ampleur des coûts pour réaliser la totalité des travaux nécessite d'en programmer la réalisation sur plusieurs années, qui iront forcément au-delà de la présente mandature.

Ceci a conduit à un changement de stratégie ; l'accès à la souscription publique via la Fondation du Patrimoine

serait réservé aux travaux les plus importants.

Il est prévu en priorité la rénovation de la sacristie, qui a été très dégradée par les infiltrations.

Par ailleurs, le prêtre en charge de la paroisse souhaite que soit étudié un réaménagement plus simple du plateau liturgique (chœur, autel, tabernacle), qui rendrait les offices plus faciles pour les prêtres âgés et faciliterait le positionnement des musiciens et choristes lors des concerts. La planification de ces travaux et leur financement seront naturellement étudiés avec attention par le Conseil municipal, et avec le Groupement paroissial en ce qui concerne les choix liturgiques.



# DES NOUVELLES DU FUTUR LOTISSEMENT

**Piloté par Nexity, ce projet qui comprendra une quarantaine de logements, s'inscrit dans les objectifs de la commune destinés à contre-carrer le ralentissement de SA démographie et à pérenniser le fonctionnement de l'école en créant de nouveaux logements plus adaptés aux styles de vie des jeunes ménages.**

Le Permis d'Aménager a été accordé le 13 février dernier, et comme prévu, la Direction Régionale des Affaires Culturelles ( la DRAC) a réalisé une série de fouilles sur environ 10% du terrain.

La découverte par les archéologues, de quelques vestiges gallo-romains datant du 1er siècle après-J.C va peut-être contraindre la DRAC à explorer plus avant le site. Il convient donc d'attendre la réunion de la commission en charge qui décidera début juillet de la poursuite ou non des fouilles.

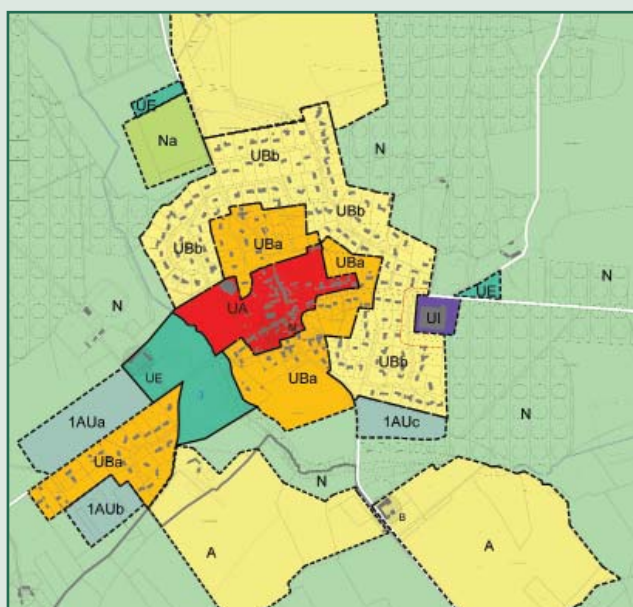


L'on peut imaginer qu'une extension des fouilles sur un périmètre élargi retarderait un peu le début des travaux d'aménagement et les dépôts des premiers permis de construire.

Soyons confiants !

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME : ENCORE UNE NOUVELLE ETAPE DE FRANCHIE !

**Depuis la dernière lettre municipale, la commission urbanisme a travaillé sur l'élaboration du plan de zonage et sur la rédaction du règlement des zones qui ont été présentés lors de la réunion publique du 26 avril dernier.**



La procédure administrative va pouvoir s'enclencher telle que présentée sur le planning ci-contre pour une application du nouveau PLU au printemps 2018.

En attendant, c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique puisque notre POS s'est éteint définitivement fin mars.

Pour ce qui concerne la ZAC DE LIMERE, son plan de zonage et son règlement vont être intégrés dans le PLU communal tout en continuant de s'appliquer.

Dès que les PLUs d'Ardon et de Ménéstreau-en-Villette seront finalisés en 2018, la communauté de communes des Portes de Sologne pourra prendre la compétence du PLU-I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), en concertation avec les communes membres. Le PLU-I tiendra compte de la diversité et des spécificités des communes et veillera à l'articulation entre politique municipale et stratégie communautaire.

Ces documents élaborés avec l'assistance du cabinet SIAM URBA ont été soumis aux Personnes Publiques Associées (PPA) dont l'Etat, qui a demandé un certain nombre de modifications. Les documents sont donc en cours de finalisation.

### PLANNING DU PLU

Arrêt du projet en conseil municipal

Transmission aux PPA

En quête publique (1 mois)

Rapport du commissaire en quêteur (1 mois)

Délibération du Conseil municipal : approbation définitive du PLU

Délai du contrôle de légalité

Recours des tiers

Mise en application du PLU : printemps 2018

## Quelques nouvelles de la station d'épuration

Le dossier « loi sur l'eau » a été validé par les services de l'Etat,

L'appel d'offres pour la réalisation des travaux est terminé depuis fin mars et les 4 offres reçues sont en cours d'analyse par le maître d'œuvre,

Les résultats de ces appels d'offres seront présentés début mai à la Commission d'Appel d'Offres et au comité de pilotage,

Les discussions avec l'Agence de l'Eau sont en cours concernant le montant des subventions attendues.

## L'HISTOIRE D'UN ARBRE PLUS QUE CENTENAIRE QUI DISPARAÎT DU PAYSAGE COMMUNAL !

A l'angle de la route d'Olivet et de la route de Mézières se trouvait un arbre, un Robinier (que le grand Public nomme plutôt acacia). C'était un bel arbre, qui trônait fièrement à ce carrefour. Il était là, sûrement pas planté au hasard car à un carrefour de route, ce pouvait être un repère, une borne de croisement. C'était de loin le plus gros arbre visible de cette zone, mais il penchait dangereusement !

La sécurité publique étant prioritaire, il a été décidé de le tronçonner. Était-il vraiment dangereux ? Un élagage aurait été sûrement moins douloureux et c'est dommage d'avoir supprimé un gros arbre, car plus un arbre est vieux (et gros) et plus il abrite une biodiversité riche dans ses crevasses et cavités naturelles (oiseaux, chauves-souris, insectes, champignons...).

Revenons sur cette espèce et cet individu remarquable. Le Robinier 'pseudo acacia' est une espèce d'origine Nord-américaine qui a été introduit en Europe vers 1600. Certains le considère naturalisé, d'autres espèce invasive ! Il a la particularité d'être une espèce fixatrice d'azote atmosphérique, grâce à des bactéries particulières entourant le système racinaire. Donc pas nécessité absolue d'azote assimilable dans le sol ! Il a aussi la particularité d'avoir un bois très dur, pratiquement imputrescible et surtout connu comme piquet de vigne. Il est aussi bien connu des abeilles, qui aiment particulièrement ses fleurs généreuses et odorantes au printemps !

Le tronc a été tronçonné et on peut compter le nombre de cerne. L'arbre avait donc 130 ans.



Une graine a du germer vers la fin du XIXème siècle, vers 1890.... En plus des chevaux, charrettes, calèches, il a vu passer les premières voitures (Citroën ou Renault Torpedo, De Dion Bouton, Panhard, Renault JuvaQuatre, Traction Avant...), vu passer les soldats américains dans leur Jeep entre le camp Maison Fort et le garage automobile dans le bourg d'Ardon, 14 maires, deux guerres et toute une Histoire de la Commune.

L'arbre a résisté aux très grands froids de janvier 1917, le seul de la contrée, selon les témoignages du voisinage. Mais la souche est présente et le sera encore pour très très longtemps... Un miracle de la nature le fera-t-il renaître ?

## Une découverte surprenante à Ardon !



**Le jeudi 23 mars 2017, les élèves de l'école élémentaire d'Ardon ont eu la chance d'observer un site archéologique interdit au public situé sur un domaine privé non loin de l'école.**

*En raison de la construction prochaine d'un lotissement sur la route de la Ferté, des fouilles ont eu lieu. Deux archéologues sur place ont découvert les restes d'une cave. Il semblerait qu'elle date de l'Antiquité étant donné sa profondeur et ses contenants. A l'intérieur de celle-ci se trouvaient des*

*tessons de poteries et de verre qui datent de l'époque Gallo-romaine. Les élèves ont pu toucher un reste de tuile qui était très lourd. Une toiture gallo-romaine pesait 3 fois plus que les nôtres.*

*Les hommes et les femmes qui ont construit cette cave, ont consolidé les parois avec des murs en briques et ont rendu étanche le sol en déposant une couche d'argile.*

*Les archéologues vont démonter les murs et les emporter ainsi que les morceaux de poteries pour les conserver. Le site va être recouvert dans l'attente d'une reconduction des fouilles. Les élèves ont apprécié ce retour dans le passé !*

**Les élèves de la classe de Cm1/Cm2**

# SOYONS FIERS DE CONSOMMER "LOCAL"



**Consommer local n'a jamais autant eu le vent en poupe !**

Manger local et de saison, retrouver la fraîcheur des aliments et les saveurs du terroir... C'est la tendance !

Car consommer local a pour avantage de favoriser les circuits courts, de privilégier les commerces de proximité et les artisans du secteur.

Nous sommes tous en train de devenir des "locavores", c'est à dire des personnes qui recherchent des produits fabriqués près de chez nous, dans un rayon maximum de 100 à 200km, et surtout nous voulons consommer des produits frais et de saison pour contribuer au développement durable.

## Consommer local c'est :

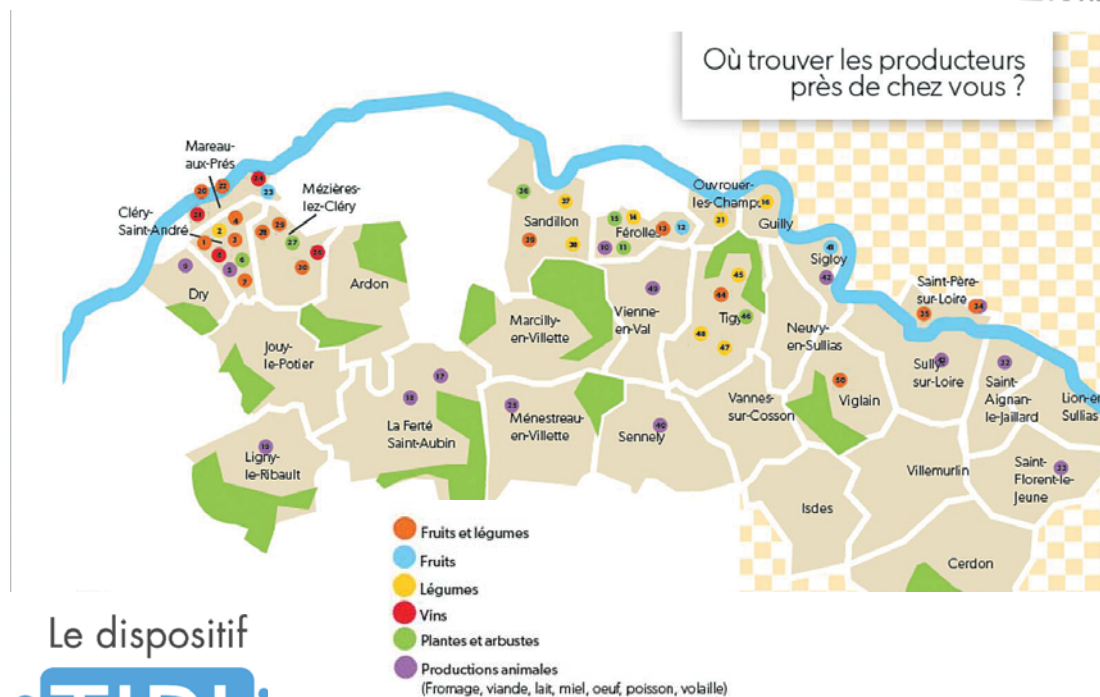
- Préserver l'environnement en réduisant les transports
- Soutenir l'économie locale en renforçant l'emploi : 1€ dépensé localement génère le double dans l'économie locale
- Préserver sa santé car les nutriments se dégradent moins ( pas de longs transports ni de stockage )

■ Faire des économies en bénéficiant de prix plus avantageux en saison et liés à la proximité géographique des producteurs

■ Créer des échanges et du lien social en rapprochant producteurs et consommateurs

Dans cet esprit, le Pays Sologne Val Sud dont notre commune est membre, vient de réaliser en partenariat avec Orléans Métropole et la Chambre d'Agriculture un nouveau guide des producteurs en vente directe, regroupant 50 professionnels. Ce guide incite les habitants à consommer des produits locaux de qualité : viandes, poissons, conserves, confitures, fruits et légumes, fromages, vins, miels etc... soutenant ainsi l'agriculture périurbaine et rurale en raccourcissant les circuits de distribution.

**Télécharger l'application "producteur d'Orléans" sur votre smartphone ou bien Venez retirer votre guide à la Mairie**



## Le paiement en ligne, c'est parti !

La commune poursuit son offre de service de paiement sécurisé en ligne en adhérant au dispositif TIPI « Titre Payable par Internet », fourni par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Ce dispositif est particulièrement adapté au

recouvrement des créances à caractère régulier comme la restauration scolaire, les activités périscolaires ou les services de l'eau et de l'assainissement.

Les administrés pourront dès septembre procéder au règlement de leurs factures sur le site de

la Direction Générale des Finances Publiques, par le biais d'un lien qui sera mis en place sur le site internet de la Commune, 7j/7 et 24h/24. Il sera possible aussi d'opter pour les factures dématérialisées afin de contribuer à limiter les impressions et les envois de courriers.

# Développement Durable

**Samedi 17 juin 2017**

de 16h à 22h  
place de la Halle  
LA FERTÉ ST AUBIN

## Marché de producteurs,

d'artisans locaux, de commerce équitable et caritatif, suivi d'une soirée Jazz animée par le Sam Jazz Band



## Comptes administratifs 2016

Par Jean-Paul Roche,  
Adjoint aux Finances

### Ce que vous devez savoir :

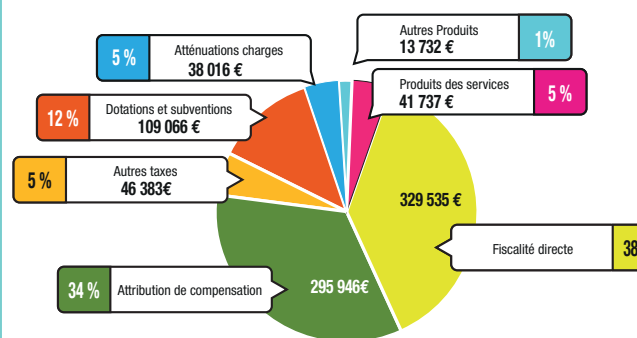
■ **Les dépenses de fonctionnement** sont en légère baisse et ce, malgré des dépenses imprévues liées aux inondations (environ 8 000 €) et l'augmentation significative de la contribution de la commune au FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal) qui est passée de 11 624 € en 2015 à 22 400 € en 2016 (au lieu des 17 000 € prévus).

La politique d'économies enclenchée par la commune a commencé à porter ses fruits : renégociation des contrats avec les fournisseurs, recherche de solutions énergétiques moins consommatrices (radiateurs intelligents, isolation, double vitrage et surtout baisse d'intensité et réduction de l'amplitude de l'éclairage public) ont permis de réduire les coûts de fonctionnement.

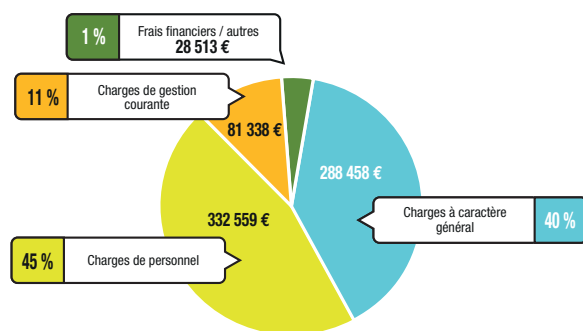
■ **Quant aux recettes de fonctionnement**, elles décroissent légèrement en raison de la baisse des subventions et dotations de l'Etat qui ont été ramenées de 122 517 € en 2015 à 109 066 € en 2016. Toutefois, l'augmentation des recettes liées aux pylônes électriques et aux taxes sur les droits de mutations ont permis d'en atténuer l'impact.

■ **Les dépenses d'investissement**, elles, sont quasiment conformes aux prévisions et très inférieures à celles de l'exercice précédent sur lequel la réhabilitation du four à pain et l'aménagement des abords de la boulangerie avaient fortement pesé.

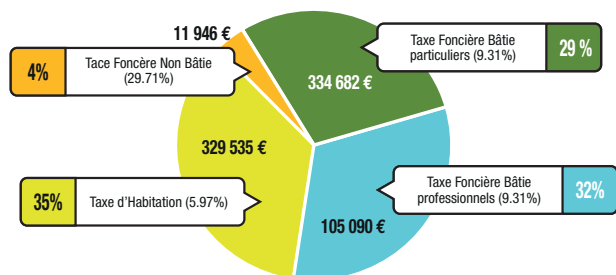
#### Recettes de fonctionnement



#### Dépenses de fonctionnement



#### Fiscalité directe



Mais l'essentiel est que la capacité d'autofinancement dégagée (144 K€) est supérieure à celle escomptée (125 K€) et qu'elle permet le financement des investissements nécessaires au maintien de l'attractivité de la commune.

Il convient de rappeler que les entreprises installées sur notre territoire jouent un rôle déterminant dans notre capacité à investir puisqu'elles génèrent, directement ou indirectement, 45 % de nos ressources provenant des recettes fiscales sur le foncier bâti et de l'attribution de compensation reversée par la Com Com.

## BUDGET ANNEXE : EAU ET ASSAINISSEMENT

Le service de l'eau et de l'assainissement est indépendant de celui de la commune ; ses dépenses doivent donc être couvertes par ses recettes. Ces dernières sont générées par la vente de produits (eau et assainissement) aux usagers.

Au cours de l'année 2016 les dépenses de fonctionnement ont augmenté de façon significative en raison notamment des frais de réparation des pompes de relevage et des frais de personnel inhérents au changement des compteurs. En conséquence, le résultat de l'exercice se monte à 9 280 € contre 45 650 € en 2016. Le résultat de clôture augmenté de l'excédent des années précédentes est intégralement affecté à la section de fonctionnement soit 478 954 €.

En 2017, l'objectif principal est la poursuite du projet de construction de la nouvelle station d'épuration ainsi que l'étude diagnostique du réseau d'eau potable. Les travaux de rénovation du château d'eau seront à prévoir à moyen terme.

### RÉSULTAT DE CLÔTURE

Excédent antérieur reporté	<b>210 867 €</b>
Résultat de l'exercice 2016	<b>144 075 €</b>
<b>Résultat cumulés</b>	<b>354 942 €</b>

■ Lors de la séance du conseil municipal du 13 mars 2017, les résultats ont été validés et affectés comme suit :

### AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Affectation investissement 2016	<b>135 596 €</b>
Affectation fonctionnement 2016	<b>219 346 €</b>

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2016 : 133 315 €

Etudes modifications du POS	<b>29 466 €</b>
Isolation groupe scolaire	<b>26 659 €</b>
Rénovation aménagement des bâtiments	<b>24 303 €</b>
Eclairage public	<b>17 502 €</b>
Divers, matériel, mobilier	<b>10 492 €</b>
Voirie et signalisation	<b>10 033 €</b>
Jeu école maternelle	<b>8 728 €</b>
Accessibilité mairie	<b>4 468 €</b>
Etude salle des fêtes	<b>1 663 €</b>

## OBJECTIF 2020 :

Il convient de retrouver à l'horizon 2020 une capacité d'auto-financement annuelle de 200 K€ sans pour autant pénaliser l'investissement.

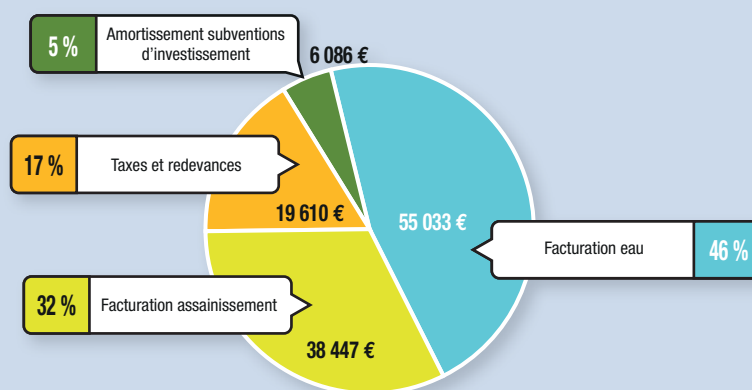
### RÉSULTAT DE CLÔTURE

Excédent antérieur reporté	<b>469 673 €</b>
Résultat de l'exercice 2016	<b>9 280 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>	<b>478 953 €</b>

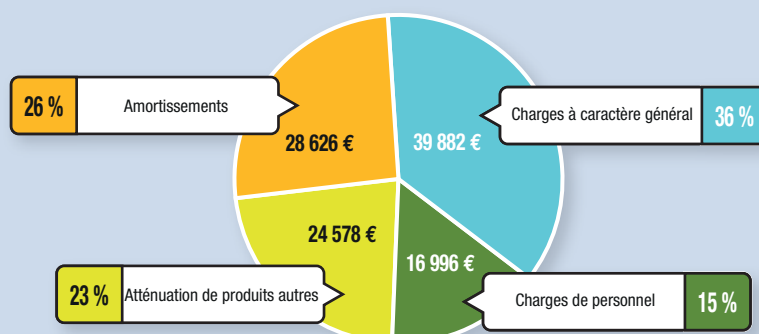
### PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Section investissement 2016	<b>0 €</b>
Section fonctionnement 2016	<b>478 953 €</b>

### Recettes de fonctionnement



### Dépenses de fonctionnement



## BUDGET PRIMITIF 2017

**Poursuivant sa stratégie de garantir un montant d'autofinancement significatif pour atteindre 200 K€ en 2020, et compte tenu de la réduction des recettes provenant des dotations de l'Etat et de l'augmentation du FPIC, le conseil municipal a confirmé une légère augmentation de la fiscalité locale pour la deuxième année consécutive :**

### Evolution des taux 2016 - 2017 confirmée lors du conseil municipal du 10 mars 2017

Libellé	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	5,97 %	<b>6,24 %</b>
Taxe sur foncier bâti	9,31 %	<b>9,73 %</b>
Taxe sur le foncier non bâti	29,71 %	<b>31,04 %</b>

### Le budget 2017 sera établi comme indiqué ci-dessous :

Budget	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	960 137 €	788 900 €

Cela devrait permettre de réaliser l'ensemble des investissements ci-dessous tout en conservant un fond de roulement de 200 K€ à fin 2017

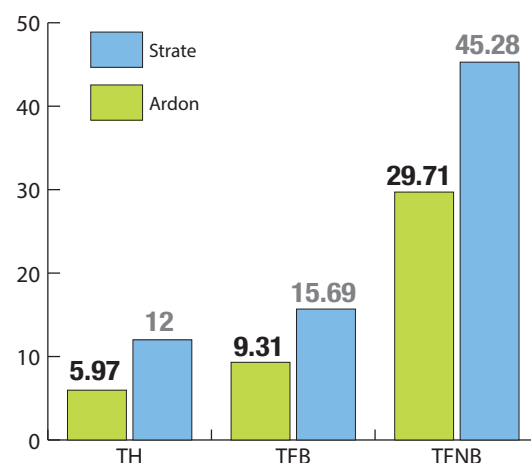
### Rappel des objectifs du mandat :

- Renforcer la maîtrise des dépenses de Fonctionnement,
- Poursuivre une politique d'Investissements de bon niveau
- Préparer l'avenir en optimisant l'organisation des ressources pour faire face aux services supplémentaires attendus par la population

Une capacité d'autofinancement pour 2016 supérieure à celle escomptée va permettre à la commune de réaliser sur 2017 davantage d'investissements.

### La Fiscalité reste attractive :

Le tableau ci-dessous rappelle que les taux appliqués sur la commune d'Ardon restent très nettement inférieurs à ceux de la strate :



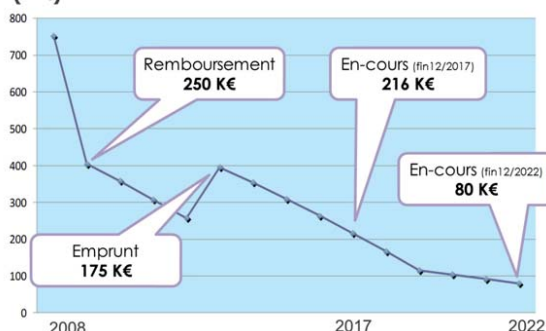
Comparaison 2016 Ardon / strate

### Investissements prévus 2017

Libellé	Montants(€)
Sécurisation des entrées de bourg	37 000 €
Signalétique	10 000 €
Site internet	10 000 €
PLU	25 000 €
Mare pédagogique + abord Lavoir	10 000 €
Eclairage public	15 000 €
Mobilier et matériel	20 000 €
Fossés et chemins	30 000 €
Diagnostic énergétique école	2 800 €
Diagnostic église	10 500 €
Boulodrome	6 000 €
Logiciel cimetière	3 800 €
Rénovation Sacristie	10 200 €
Autres	4 700 €
<b>TOTAL</b>	<b>195 000 €</b>

**Il convient également de noter que la dette de la commune continue de s'éteindre progressivement :**

### (K €) Encours de la dette





	Comptes Administratifs 2016	Budget 2017
Ressources brutes	5 026 239	5 561 895
Fiscalité reversée	2 632 644	2 677 378
Report N-1	344 102	365 393
Ressources nettes	2 777 697	3 249 910
Utilisation des ressources	2 234 772	2 277 940
Charges financières	175 687	187 700
<b>Résultat de clôture</b>	<b>367 238</b>	<b>784 269</b>

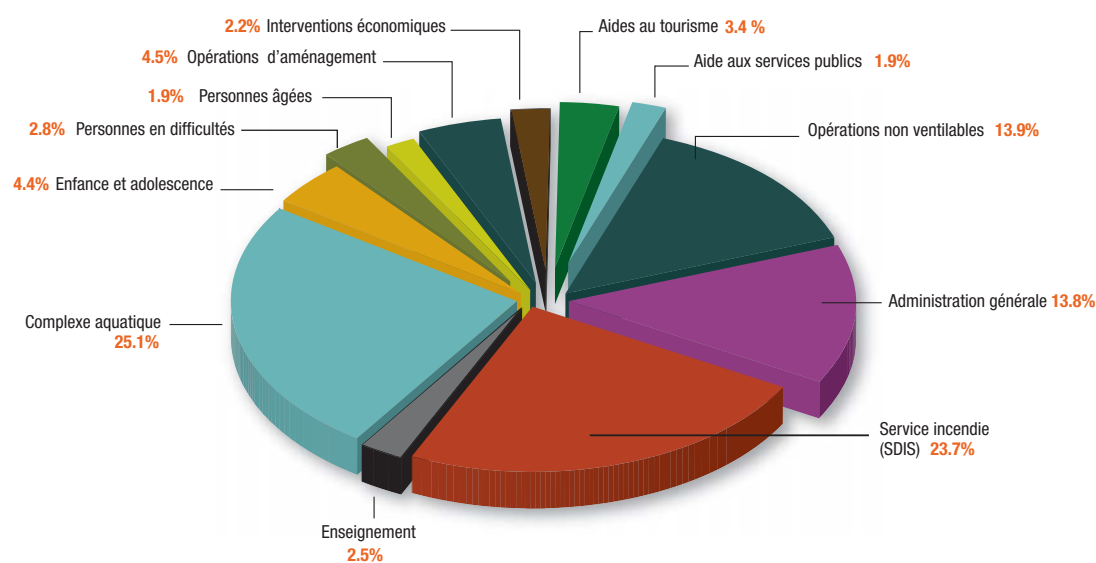
### Le résultat de clôture 2016

La baisse par rapport à 2015, s'explique en partie par une augmentation significative du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal) ajoutée à la baisse continue des dotations de l'Etat.

De plus, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) a chuté d'environ 150 000 €.

Néanmoins les dépenses ont été maîtrisées et la décision de suspendre l'exploitation du Complexe Aquatique après les inondations, afin de trouver une solution technique pérenne, a permis de maintenir un équilibre économique et financier acceptable.

### Utilisation des ressources pour un montant total de 2,23 millions



### Le budget 2017

Construit dans la continuité, il inclut une légère augmentation des taux de fiscalité et l'intégration de la Commune de Jouy-le -Potier. Cette intégration ne génère aucune charge nouvelle pour notre collectivité, les recettes couvrant largement les dépenses supplémentaires.

Le rattrapage des taux entre Jouy- le- Potier et la communauté de Communes se fera sur une durée longue (12 ans) comme le prévoit la réglementation en vigueur.

Le budget inclut également les crédits destinés à financer les études nécessaires aux nouvelles prises de compétences obligatoires de notre EPCI, comme le PLU-I, l'eau et l'assainissement.

La fermeture du Complexe Aquatique sur une grande partie de l'année 2017 entraîne une baisse des charges et générera donc un complément d'autofinancement qui permettra de financer en partie les travaux de réhabilitation sans avoir recours à l'emprunt.

# Inter communalité

## Un conciliateur de justice à votre service

le 4<sup>ème</sup> mardi du mois,  
de 14h30 à 16h30

Permanence du conciliateur à la MASS (Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité) à la Ferté Saint-Aubin.

Nommé par le tribunal il peut intervenir dans de nombreux conflits....

N'hésitez pas à le solliciter !



**LE NOUVEAU POLE  
DE SANTE  
DE JOUY-LE-POTIER  
EST OPERATIONNEL**

## Les Anciens d'Ardon, le tonus en plus !

La Grange Rétro de Monsieur Veignal à la Ferté, collection des années d'or de l'automobile, vous connaissez ? Nous, nous l'avons visitée fin mars. Et ce petit musée est enrichi d'objets d'époque, parfois régionaux. Quelques sorties proches aussi, le Parc Floral par exemple, juste pour attendre septembre et le Puy du Fou ...

Et encore, un projet historique et patrimonial qui sera présenté (très probablement)

le week-end des 16 et 17 septembre : une reconstitution de l'école d'autrefois dans son lieu originel qu'est l'actuelle salle du Conseil de la mairie !

Et puis toujours l'ambiance décontractée des jeux du mercredi et des sorties proches et toujours sympathiques.

Pour rejoindre cette association, il convient de contacter sa présidente :

**Régine Cailleaux**  
au 06 61 96 91 80.

## CHORALE SYNTONIE, L'EXIGENCE MUSICALE !



Le beau programme d'hiver, très classique (Schubert, Beethoven, Brahms, Schumann) a été donné cette année en l'église de Marcilly en Villette devant un large public qui a su apprécier une prestation très travaillée par l'exigeante Cécile André, Chef de chœur. Syntonie prépare actuellement son programme d'été, qui sera

donné à Ardon **le 18 juin pour la Fête de la Musique**. Ce programme rafraîchissant, des Îles à l'Europe Centrale, sera porté par la même exigence musicale et par une sélection d'œuvres de qualité. Nous vous y attendons !

## ARDON BADMINTON CLUB, ENCORE UNE BELLE SAISON !

Quatre ans déjà qu'Ardon Badminton Club participe à la vie associative du village en proposant ce sport toujours plus apprécié des petits et des grands.

En effet, cette année, grâce à l'intervention de notre entraîneur Jeanne Lasalle et avec l'aide de la commune, des cours pour enfants et adolescents ont été mis en place les mercredis après-midi. Une belle réussite puisqu'une vingtaine de jeunes badistes viennent s'entraîner chaque semaine.

A partir de fin avril, plusieurs rencontres avec les clubs voisins de Marcilly, Ménestreau et Darvoy vont venir conclure cette année d'apprentissage.

Les adultes ont constitué une équipe, qui arrive en 3<sup>ème</sup> place du classement, afin de participer aux tournois interclubs mis en place par la fédération du Loiret.

Enfin, organisation les mercredis 7 et 14 juin d'une initiation gratuite pour les enfants, ouverte à tous (débutants ou non) de 6 à 14 ans et les mardis soirs durant tout le mois de juin, "découverte adulte", de 20h30 à 22h30.

## AFR - GYMNASTIQUE RYTHMIQUE, PLUS HAUT LES FILLES !

Une quarantaine de gymnastes d'Ardon mais aussi des clubs de la Ferté Saint Aubin et Chevilly se sont retrouvés durant 3 jours de stage au gymnase d'Ardon pendant les vacances de printemps pour se perfectionner au ruban, ballon, cerceau, corde et massues, mais aussi pour passer de bons moments d'échange et de sport.

Les gyms d'Ardon présenteront leurs différentes chorégraphies aux parents et à tous les ardonnais intéressés lors d'un spectacle en soirée, probablement début juillet, pour finir la saison en beauté !





## TENNIS CLUB, DES RÉSULTATS, ET QUEL SERVICE !

**Attractivité, performance, utilité sociale** : quand on parvient à combiner ces trois critères, l'avenir du club est assuré.

**L'attractivité**, c'est l'image donnée à l'extérieur : le club y veille en étant accueillant, convivial, joyeux. La comm' passe par là aussi : un nouveau logo, des tenues officielles qui les distinguent, une page Facebook aussi peu sérieuse que possible ...

**La performance**, ce sont les résultats de nos équipes : celle des 11-12 ans a terminé 3<sup>ème</sup> de son championnat. Et pour la première fois depuis 10 ans, 2 équipes hommes sont engagées : attendons leurs résultats, le championnat commence tout juste !

**L'utilité sociale**, c'est offrir aux enfants des stages pendant les vacances scolaires, deux fois cette année ! Et pour qu'ils soient passionnants, ils sont conçus ludiques et multi-activités, et pas uniquement tennis-tiques. Suivez-les, et pas seulement sur Facebook !

## PÉTANQUE ARDON, JEU DANS LA COUR DES GRANDS !

**D**epuis de longues années, Pétanque Ardon réunissait chaque lundi un groupe conséquent d'amis de la boule, et organisait régulièrement des tournois à la mesure du niveau des compétiteurs du club.

Depuis deux ans, la montée en puissance est nette : accès au sponsoring, suivi informatisé des compétitions, formation dispensée par des moniteurs fédéraux, capacité à présenter en concours 4 à 6 équipes... Capacité aussi à organiser localement des tournois conséquents, comme celui du 29 mars qui a opposé à Ardon,



## ARDON RANDONNÉE : EN AVANT, MARCHÉ !

**L**a Trans' Sologne 10<sup>ème</sup> édition ... les amoureux de sport de pleine nature sont invités à venir partager une journée en Sologne au milieu de son patrimoine avec ses châteaux, ses étangs, la flore et la faune sauvage.

**Trois parcours sont proposés : 63km, 43km et 25km. Ouvert à toutes et tous, en allure libre. L'inscription est obligatoire en ligne avant le 1<sup>er</sup> juin.** Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site ardonrando.free.fr.

Ardon Randonnée, c'est aussi une équipe de bénévoles qui participent chaque année à l'entretien de nos chemins. Ainsi ce printemps, ils ont repris le débroussaillage de l'espace naturel de Cartuzin, belle zone de pique-nique d'un demi-hectare qui appartient à la commune, et que nos écoliers ont découvert l'an dernier dans le cadre d'une action pédagogique menée avec les parents d'élèves. A renouveler !

59 « doublettes » soit 118 compétiteurs sur 30 terrains tracés par les membres du club.

Dans les mois qui viennent, Pétanque Ardon va organiser à nouveau 2 tournois fédéraux : l'Open du dimanche 14 mai, et le tournoi Vétérans le mercredi 4 octobre. Sans oublier les concours internes au club les 10 juin, 19 juin et 1<sup>er</sup> septembre.

Jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, pour jouer vous aussi dans la Cour des Grands, contactez [lancia.bruno@wanadoo.fr](mailto:lancia.bruno@wanadoo.fr).



# Associations



## Le Comité des Fêtes, jamais de repos !

**14 juillet** : traditionnel concours de pêche le matin et le soir barbecue offert et soirée surprise que nous sommes en train de concocter, avant le départ pour la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, offert par la municipalité.

## Fête de la Saint Denis :

la journée du 1er octobre sera cette année celtique, spectacle de danses et musiques irlandaises au programme, vide-grenier, randonnée VTT, marché de producteurs, animations enfants...

Une réflexion est en cours sur la mise en place d'un atelier couture pour la confection de kilts pour les costumes un appel aux volontaires sera fait; ils peuvent d'ores et déjà se faire connaître à l'adresse suivante :

[codf.ardon@gmail.com](mailto:codf.ardon@gmail.com)

# FESTIVAL ARD

THEATRE, BAL, SPECTACLE DE RUE ET PIQUE NIQUE

## DIS C'EST QUOI UN CŒUR ?

**Spectacle musical de marionnettes pour jeune public** à partir de 3 ans sur les thèmes du respect, de la tolérance, du partage, de l'amitié et de l'écologie

Range ta chambre, obéis, sois polie, brosse tes dents, habille-toi, dépêche-toi... Pfff Lali en assez !!! Il lui suffit d'une petite valise, de la formule magique d'un bon génie, et hop la voilà partie pour le pays de Fès-kitplai !

Mais dans ce pays, tout va de travers. Entre le lapin qui ne fait que des bêtises et qui ne respecte rien, le pauvre vieil arbre tout rabougri que tout le monde oublie, le bébé poubelle que personne ne nourrit, et le gros bidon tout honteux qui essuie les moqueries, Lali ne sait plus où donner de la tête !

## « OLGA MA VACHE » – CIE AMÉDÉE BRICOLO

**Pièce de théâtre interprétée par Amédée Bricolo**

Olga ma vache est l'histoire de la violente passion qu'un ruminant inspire à son propriétaire. Cet étrange amour entraîne cet homme dans des situations invraisemblables. On peut affirmer que dans cette nouvelle, Amédée Bricolo a trouvé matière à son jeu entre littérature et... comique de clown !

Chez Dubillard, le spectateur n'est jamais au garde à vous, il est constamment en éveil, en recherche d'équilibre et c'est cela qui est beau !



## LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ



Olaf, jeune citadin, accompagné de sa copine Kidi, vient passer le week-end chez sa grand-mère. C'est l'occasion de découvrir les joies de la campagne et du jardin.

Après « Pas d'Pagaille » et « Ondine », spectacles jeune public qui initiaient les enfants à l'art lyrique, Siebel Compagnie a eu envie de travailler autour de la poésie mise en musique, à savoir les mélodies françaises.

**Alternant poèmes parlés, comptines ou mélodies, ce spectacle met en avant les jeux de sonorités, le plaisir de jouer avec les mots ...**

Nous avons envie de vous transporter dans le rêve, l'absurde, la jubilation verbale... Plaisir du mot, du verbe, des sonorités dans l'univers radieux du jardin... Courez-y vite...le bonheur est là...

## CARAVAN PARK



**Caravan Park est à la croisée des mondes du théâtre, du cirque, du cinéma** de Jacques Tati et des dessins animés de Tex Avery.

Une performance scénique inédite, avec seulement deux comédiennes qui joueront une dizaine de personnages, aussi truculents les uns que les autres.

Un spectacle en perpétuel mouvement, à plusieurs niveaux de lecture, qui emmène dans un tourbillon, avec autant d'intensité, le rire des enfants et des adultes.

Une expérience scénique conçue comme un feu d'artifice, dont on sortira forcément différent,



le Duo ABSYNTHE



Auguste Fantasy

# DON

## LES 10 ET 11 JUIN 2017

### QUE CHAMPÊTRE SONT AU PROGRAMME

#### BAL TRAD'

##### Avec le Duo ABSYNTHE

Aurélien Claranbaux et Sylvain Letourneaux

**Le « DUO ABSYNTHE », entre mazurkas et langueur... Juchés en bordure de scène, comme deux amis sur un banc** qui se donneraient des nouvelles, parleraient de la pluie et du beau temps...

Mais nulle banalité dans la musique du DUO ABSYNTHE !

On y célèbre les mélodies avec malice et révérence, on n'y sert que des références, mais distillées à l'alambic maison...

Quand le bal est un caramel au beurre salé, on aime, on danse et on en redemande !

#### GRAND PIQUE-NIQUE CHAMPÊTRE ET SPECTACLE DE RUE

La Buvette du festival « Le petit L'ardon » vous proposera boissons, sandwiches et desserts mais chacun peut apporter son pique-nique et partager ses victuailles

Le coin « enfants » sera animé par le « manège enchanté » de François. Un manège fabriqué à partir d'objets de récupération

#### L'ESPÉRANCE DE ST COIN



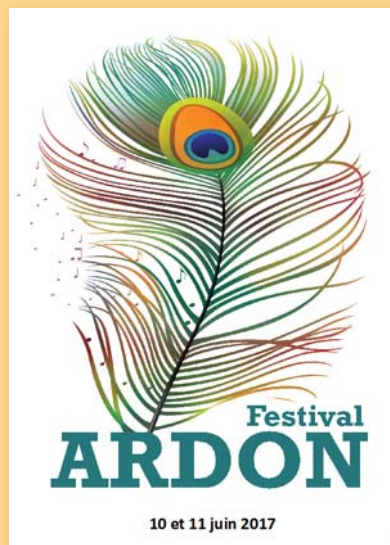
##### « Auguste Fantasy »

**Fable musicale, Auguste Fantasy est un spectacle joué par une fanfare.**

12 musiciens échappés d'un tableau s'offrent le luxe d'une épopée fantasque et onirique. Aux confins de la rêverie, l'Espérance de St-Coin livre un regard singulier sur ce qui l'entoure, et poétise images et paysages d'un monde qui lui est étranger et fascinant. Il est ici question de points de vue, de cadre, de débordement, de liberté...

Auguste Fantasy invente un spectacle conçu pour l'espace public tenant compte de ses contraintes d'écoute et de jeu. C'est donc avant toute chose l'histoire d'une fanfare : elle arrive de loin, peut-être d'un monde imaginaire et se révèle en une photo. L'Espérance de St-Coin raconte une nouvelle histoire au public et revendique plus que jamais sa soif de liberté !

Elle propose au public d'ouvrir une porte pour s'échapper du monde normal et questionne ainsi le rapport aux normes et aux cadres en transformant les images de la vie quotidienne, les rendant plus douces et poétiques.



## PROGRAMMATION

### 23<sup>e</sup> FESTIVAL D'ARDON

#### ■ Samedi 10 juin 2017

- \* 16h00 : JEUNE PUBLIC - « Dis c'est quoi un cœur ? »
- \* 18h00 : THÉÂTRE - « Olga ma vache » (Cie Amédée Bricolo)
- \* 21h00 : BAL « trad » – Duo Absynthe

#### ■ Dimanche 11 juin 2017

- \* 12h30 : pique-nique champêtre
- \* 14h00 : SPECTACLE - « Auguste Fantasy » (L'Espérance de St Coin)
- \* 16h00 : THÉÂTRE - « Le Bonheur est dans le pré » (Cie Siebel)
- \* 18h00 : THÉÂTRE - « Caravan Park » (Cie Poizon d'avril)

#### TARIFS

**13 €** : Plein tarif

**11 €** : Tarif réduit pour chômeurs, étudiants, handicapés

**6 €** : Tarif enfants entre 6 et 12 ans

**Gratuit pour les moins de 6 ans**

**Pique-nique champêtre 3€  
gratuit pour les moins de 12 ans.**

#### CONTACTS

Michèle MITTERRAND,  
Présidente : **06 19 14 42 00**

#### Maison des associations

121, route de Marcilly - 45160 ARDON

# AGENDA...

■ Dimanche 28 mai 2017	Fête des mères
■ 10 et 11 juin 2017	23ème Festival d'Ardon
■ Dimanche 11 juin 2017	10ème Trans' Sologne
■ Dimanche 11 juin 2017	1er tour Elections législatives
■ Dimanche 18 juin 2017	Fête de la Musique – Chorale Syntonie
■ Dimanche 18 juin 2017	2ème tour Elections législatives
■ Lundi 19 juin 2017	Conseil municipal 20h30
■ Samedi 24 juin 2017	Fête de l'école
■ Samedi 8 juillet 2017	Début des vacances d'été
🇫🇷 Vendredi 14 juillet 2017	Fête Nationale
■ Vendredi 14 Juillet 2017	Concours de pêche et barbecue
■ Samedi 2 septembre 2017	Forum des associations
■ Lundi 4 septembre 2017	Rentrée des classes
■ Lundi 11 septembre 2017	Conseil municipal 20h30
■ Dimanche 1er Octobre 2017	Fête de la Saint Denis
■ Lundi 16 octobre 2017	Conseil municipal 20h30
■ Samedi 21 octobre 2017	Début des vacances de Toussaint
■ Lundi 6 novembre 2017	Fin des vacances de Toussaint
🇫🇷 Samedi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice 1918
■ Lundi 13 novembre 2017	Conseil municipal 20h30
■ Lundi 11 décembre 2017	Conseil municipal 20h30
■ Samedi 23 décembre 2017	Début des vacances de Noël

## L'ARD'TRAIL RAIDLIGHT, 3ÈME

Et de trois pour le Comité des Fêtes initiateur du désormais bien connu trail d'Ardon. Il n'aura fallu que trois ans pour que l'Ard'Trail Raidlight flirte avec le millier de participants. Une prouesse qui s'explique tant par l'attrait que suscitent les parcours balisés avec soin, que par la qualité de l'organisation et la sympathie des bénévoles. Beaucoup nous l'ont dit, et ils reviendront ...

Pas de dénivelé chez nous, mais pour autant il fallait « se donner » pour connaître le bonheur de franchir l'arche d'arrivée. Si certains avaient adopté un rythme « promenade », d'autres étaient à la recherche de la performance. Ainsi les plus rapides ont couru les 50 km en 3h36min11s (soit une moyenne de 13,8km/h) ou bien encore 34 km en 2h30min38s.

Devant le succès de la manifestation les années précédentes, les organisateurs avaient souhaité faire de ce trail une course solidaire. En reversant 1 € par dossard à l'association Môme, l'Ard'Trail soutient désormais le projet de construction d'une Maison des Parents à proximité du Nouvel Hôpital d'Orléans.

Pour revivre les beaux moments de cette journée, 6 500 photos à visionner sur [www.infosport-loiret.com](http://www.infosport-loiret.com) !

*Comme chaque année,  
la municipalité aura le plaisir  
de vous accueillir  
pour la fête des mères,  
le dimanche 28 mai à 11h30,  
dans les jardins de la mairie.  
A cette occasion, une plante fleurie  
sera offerte aux mamans.*